

NOTICE EXPLICATIVE sur les INFORMATIONS STATISTIQUES FOURNIES PAR EDF

Cette table contient des informations portant sur les Points de Livraison (PDL) des clients Particuliers ayant un contrat de fourniture d'électricité chez EDF, situés sur les agglomérations urbaines de Paris, Lyon, Toulouse et Nantes, sur les trois années 2012 – 2014.

Les agglomérations urbaines sont définies selon les critères INSEE :

- Paris 00851 :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/zonages/zone.asp?zonage=UU2010&zone=00851>

- Lyon 00758 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/uu_listecom.asp?reg=82&uu=00758

- Nantes 44701 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/uu_listecom.asp?reg=52&uu=44701

- Toulouse 31701 : http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/uu_listecom.asp?reg=73&uu=31701

La maille géographique retenue pour l'agrégation des données est l'IRIS :

1. Pour se conformer à la Réglementation Informatique et Libertés, les informations sont renseignées uniquement pour les IRIS contenant au moins 21 PDL ;
2. Un client peut avoir un ou plusieurs PDL (exemple : un client disposant d'une résidence principale et d'une résidence secondaire) ;
3. Seuls les PDL de clients EDF sont comptabilisés ici, à l'exclusion des PDL de clients d'autres fournisseurs ;
4. Les PDL dont la localisation géographique n'est pas suffisamment précise pour permettre l'attribution à un IRIS ne sont pas comptabilisés.

Descriptif des variables :

nom de colonne	contenu
CODE IRIS	identifiant de l'IRIS INSEE. L'INSEE fournit des variables (issues du recensement) à la maille IRIS. Les données INSEE sont disponibles à l'adresse : http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=infracommunal.htm
Consommation moyenne	consommation moyenne annuelle brute (sans correction météorologique) des PDL appartenant à l'IRIS, calculée comme le rapport entre la consommation annuelle totale brute et le nombre de PDL dans le même IRIS
année	année